

Ethique commune

Au moment de la création du groupe, il est nécessaire d'établir ensemble quelques règles communes pour construire un espace de confiance entre toutes les personnes et instances impliquées dans le projet.

UNE ETHIQUE COMMUNE : PRENDRE SOIN ...

PRENDRE SOIN **de soi :**

- Droit à l'abstention
- Droit au stop
- Droit à l'expression

PRENDRE SOIN **de l'autre :**

- Confidentialité
- Non-jugement (parler en « je »)
- Ecoute

PRENDRE SOIN **du groupe**

- Présence active

Les éléments ci-dessus sont issus de réflexions et postulats théoriques en lien avec la formation d'adultes et la dynamique de groupe. Ils assurent un cadre minimum pour permettre à chacune et à chacun se sente à l'aise d'exprimer sa parole.

Chacune et chacun est responsable de les intégrer et de les appliquer. Ils sont aussi à même d'être resignifiés et complétés, notamment lors des moments de bilan du programme.